

Image not found or type unknown



Garantie garage et vices cachés sur une voiture d'occasion

Par **totoche61**, le **20/11/2014** à **11:33**

Bonjour

Je viens d'acheter une voiture d'occasion lundi dernier.

Il s'avère qu'elle a un gros problème moteur et il y a plus de 2000 euros de réparation.

Le garagiste qui nous l'a vendu avec une garantie garage de 3 mois ne veut pas prendre en charge les frais au-delà de 1000 euros.

N'est-il pas en obligation de payer les frais.

Pouvons-nous nous retourner contre lui pour vice caché.

Cordialement.

Madame Epinette